

Étude sur



les dynamiques des

Volontariats Internationaux
d'Echange et de Solidarité

en Région Centre

Novembre 2010-
Juillet 2011

Réalisée par :

Sarah LENTIER, stagiaire chargé d'étude

Sous la direction de :

*Pierre DANIEL, Responsable de l'Unité France, France
Volontaires*

Stéphanie CHAPUIS, coordinatrice de Centraider

Avec l'accompagnement méthodologique de :

*David LEYLE, Chargé de mission à l'Observatoire de
l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'international*



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
I. Contextes de l'enquête sur les dynamiques de volontariats	4
A. 2011 : L'année européenne du bénévolat et du volontariat	4
B. Etudes régionales sur les dynamiques de l'engagement volontaire et solidaire à l'international	5
1. France Volontaires	5
2. Centraider	6
3. Le comité de pilotage.....	6
C. Définitions	7
1. Volontariat versus bénévolat : définition des termes.....	7
2. Classification des formes de volontariats.....	7
3. Autres types de volontariats	8
II. Méthodologie	11
A. Objectifs de l'étude	11
B. Les publics cibles	12
C. Les choix méthodologiques	14
1. L'observation participante	14
2. Les questionnaires « d'identification » en ligne.....	14
3. Les entretiens semis-directifs	15
4. Les questionnaires en ligne	15
D. Retours critiques	16



1.	Limites de l'étude.....	16
2.	Les questionnaires en ligne	16
3.	Les volontaires.....	16
III.	Analyse des résultats	18
A.	Les structures en région Centre	18
1.	Les structures en région, données générales.....	18
2.	Les structures d'information et d'orientation	19
3.	Les structures qui financent	22
4.	Les structures d'envoi et d'accueil par type de volontariats	24
B.	Les Volontaires de la région Centre	31
1.	Zones d'interventions et activités des volontaires	31
2.	Profil des Volontaires	32
3.	A la recherche d'une expérience valorisante : parcours des VSI en région Centre.....	34
C.	Spécificités régionales	38
IV.	Recommandations	39
A.	Difficultés et attentes identifiées.....	39
B.	Pistes de travail	40
CONCLUSION.....	41



INTRODUCTION

L'engagement sous toutes ses formes est une notion difficile à appréhender tant au niveau de ses définitions qu'au travers de ses modalités (motivations, statuts, dispositifs, etc.). Dans un contexte politique qui semble favorable aux dispositifs favorisant l'engagement, au travers des objectifs liés à la mise en place de France Volontaires, au service civique et dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, les enquêtes régionales sur les dynamiques des VIES¹ menées en régions PACA, Nord Pas de Calais, Aquitaine et Rhône Alpes, s'inscrivent dans cette dimension de promotion et de communication autour du volontariat.

Cette enquête en région Centre, commanditée au niveau national par la plateforme France Volontaires, a pour objectif « institué », d'évaluer les pratiques inhérentes aux volontariats en France, et sous jacent, les pratiques et dynamiques à l'œuvre sur les territoires. Ainsi, l'association Centraider, en région Centre, et France Volontaires travaillent conjointement pour établir un diagnostic quantitatif et qualitatif territorial des dynamiques de l'engagement.

¹ Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité



I. Contextes de l'enquête sur les dynamiques de volontariats

L'objectif de cette partie est d'examiner les différents contextes dans lesquels l'étude s'inscrit. Ces éléments nous permettront d'intégrer l'étude dans une dimension plus large pour mieux en appréhender les contours et objectifs.

A. 2011 : L'année européenne du bénévolat et du volontariat

Plus de 100 millions d'individus participent à des activités volontaires et bénévoles en Europe. Ces divers engagements donnent sens aux principes de solidarité européens (une des valeurs centrales de l'Union Européenne), participant ainsi à la richesse et à la construction d'une Europe sociale et solidaire. Afin de faire valoir la richesse de ces engagements citoyens, la Commission Européenne consacre l'année 2011 : « année européenne du bénévolat et du volontariat ». L'année du bénévolat et du volontariat s'articule autour de 4 objectifs² :

- * **Œuvrer à la mise en place d'un cadre propice au volontariat dans l'UE** afin d'ancrer le volontariat dans les efforts de promotion de la participation civique et des activités interpersonnelles dans le contexte de l'UE et, le cas échéant, s'attaquer aux obstacles actuels aux activités de volontariat ;
- * **Donner des moyens d'agir aux organisateurs d'activités de volontariat** pour améliorer la qualité de ces dernières afin de faciliter les activités de volontariat et aider les organisateurs à mettre en œuvre de nouveaux types d'activités de volontariat et encourager la mise en réseau, la mobilité, la coopération et l'établissement de synergies ;
- * **Reconnaître les activités de volontariat** afin d'encourager la mise en place d'incitations appropriées pour les particuliers, les entreprises et les organisations encadrant des volontaires et obtenir, au niveau de l'UE et dans les États membres, une reconnaissance des capacités et des compétences acquises dans le cadre du volontariat ;
- * **Sensibiliser l'opinion publique à la valeur et à l'importance du volontariat**, comme le développement harmonieux de la société et la cohésion sociale.

Dans la mise en œuvre de ces objectifs, des actions de concertation, de sensibilisation, de communication, valorisation, des échanges sont organisés aux niveaux européen, national et local. Dans cette optique d'approche locale où l'accent serait mis sur les acteurs sociaux ou les groupes d'acteurs sociaux et leurs pratiques, les études régionales sur les dynamiques de l'engagement volontaire et solidaire, s'inscrivent dans cette « année européenne du bénévolat et du volontariat ».

² <http://www.benevolat.public.lu/fr/actualites/2009/04/annee-europeenne-2011/index.html>



B. Etudes régionales sur les dynamiques de l'engagement volontaire et solidaire à l'international

1. France Volontaires

Cette enquête de territoire commanditée par la plateforme France Volontaires a pour objectif (en lien avec le Ministère des affaires étrangères et européennes), d'évaluer les pratiques inhérentes aux volontariats en France, et sous jacent, les pratiques et dynamiques à l'œuvre sur les territoires.

C'est à l'initiative d'Alain Joyandet, Secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie, en partenariat avec les principales organisations d'envoi de volontaires, présenté aux côtés de Martin Hirsh, Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, que France Volontaires, anciennement AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) a pris ses fonctions le 1er Janvier 2010. France Volontaires est envisagée comme la principale plateforme française reconnue et dédiée aux volontariats internationaux (envoi de volontaires et accompagnement des associations de volontariats). La plate forme s'est créée autour de cinq objectifs³ :

- * Promouvoir et valoriser les différentes formes de volontariat et d'engagement à l'international ;
- * Contribuer à développer en qualité et en quantité le nombre de volontaires ;
- * Accompagner les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, préparation, suivi, gestion et réinsertion des volontaires ;
- * Dynamiser le secteur des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) ;
- * Concourir au renforcement des politiques publiques en la matière.

La récente création de France Volontaires, soutenue par les pouvoirs publics, le choix de devenir une « plateforme », la construction d'une nomenclature commune (2009) établie en concertation entre les pouvoirs publics et le monde associatif sur les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, la refonte du service civique... fixent le contexte politique de l'étude.

Ces éléments contextuels amènent France Volontaires, plate forme associative française rassemblant l'ensemble des organisations de VIES (composée du monde associatif et des pouvoirs publics) , à mener, en partenariat avec les territoires, des diagnostics permettant d'assurer son nouveau rôle sur les scènes politiques régionale, nationale et internationale. Ainsi, l'association Centraider, en région Centre, et France Volontaires travaillent conjointement pour établir un diagnostic quantitatif et qualitatif en région pour mieux appréhender les dynamiques de l'engagement volontaire et solidaire à l'international.

³ www.france-volontaires.org



Dans le cadre, en 1997, des rencontres Régionales de Tours, réunissant une centaine d'associations, de collectivités territoriales et d'établissements publics est apparue la « nécessité d'une mise en réseau des acteurs de la coopération internationale sur la Région et d'un rapprochement entre les acteurs de ces différents horizons ». A l'issue de ces rencontres, un groupe de réflexion se constitue et s'organise et crée, en juin 2000, l'association Centraider.

Depuis sa création, l'association, qui regroupe collectivités territoriales, établissements publics et associations, est soutenue par la Région Centre et par l'Etat pour assurer des missions d'identification des acteurs régionaux, d'information, de formation, d'appui, de conseil et de mise en réseau au travers de commissions de travail. Aujourd'hui, Centraider est un réseau central référent, identifié pour et par les acteurs de la solidarité internationale, les acteurs institutionnels et associations de la région.

L'association régionale apparaît, au travers de ses missions et de son expertise du territoire, être un partenaire privilégié dans le cadre d'une enquête sur les engagements volontaires et solidaires à l'international.

Afin de mieux connaître les pratiques locales inhérentes aux volontariats en région Centre et dans une dynamique de travail en réseau, France Volontaires et Centraider ont sollicité la création d'un « comité de pilotage » regroupant les principales organisations œuvrant dans le champ du volontariat.

3. Le comité de pilotage

Dans le cadre de l'enquête régionale sur les dynamiques de l'engagement volontaire et solidaire à l'international, la création d'un comité de pilotage, ayant pour objectif d'accompagner et de participer à l'enquête, a permis de regrouper diverses structures ayant des engagements à l'international (envoi/accueil de volontaires, financement de dispositifs de mobilité, information/orientation, accompagnement/formation). Au regard des spécificités territoriales (forte présence du dispositif Service Volontaire Européen) et en collaboration avec le comité, les termes de référence de l'étude ont pu être redéfinis et réadaptés aux attentes de chacun.

Les résultats obtenus au fil de l'enquête, présentés lors des différents COPIL (comités de pilotage), se sont imposés comme des supports de réflexions intéressants pour l'ensemble des acteurs.

Le comité de pilotage est composé des membres suivants :

- * France Volontaires
- * Centraider
- * Le Conseil régional du Centre
- * La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- * La Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC)
- * La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)



* signALL

* Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

Tout au long de l'étude, le comité de pilotage s'est révélé être un appui indispensable, au travers de son expérience et son expertise des dispositifs existants, à la compréhension des dynamiques du volontariat en région.

C. Définitions

1. Volontariat versus bénévolat : définition des termes

La question autour des termes « volontaire » et « bénévole » s'est posée à plusieurs reprises lors de l'enquête en région Centre, tant auprès des enquêtés français qu'européens (lors de la conférence européenne sur le bénévolat à Tallinn). Cet élément semble avoir été au cœur de nombreuses incompréhensions, confusions et débats. Si le mot anglo-saxon « volunteer » regroupe aussi bien volontaires que bénévoles, le terme français distingue deux statuts particuliers. Contrairement au volontariat, le bénévolat n'est pas encadré par un statut juridique particulier et n'est pas considéré comme un « travail à temps plein ». Ainsi, le volontaire bénéficie d'une couverture sociale, d'une indemnité de subsistance et bénéficie de droits et devoirs particuliers.

En France, le premier statut de volontaire est né sous l'égide de l'anarchiste Louis Lecoin avec les premiers objecteurs de conscience refusant de se soumettre au service militaire⁴. Depuis 1997, le statut d'objecteur de conscience a disparu en même temps que le service national obligatoire, néanmoins, les types de volontariats se sont multipliés.

Aujourd'hui, l'engagement volontaire, inscrit dans l'agenda politique au travers notamment de la redéfinition du service civique, arbore de multiples visages aux contours difficiles à appréhender.

2. Classification des formes de volontariats

Si les engagements volontaires semblent difficiles à définir pour et par les acteurs, la charte des **Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité**, créée à l'initiative du Ministère des affaires étrangères et européennes,

⁴ http://www.dionyversite.org/Docus/Dio-4p_Guerre.pdf



et en concertation avec les associations internationales de solidarité et d'éducation populaire, tente d'en dessiner les ressorts. Celle-ci recouvre les dispositifs nationaux existants et trois formes de volontariat⁵ :

a. Le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch)

Le VIEch désigne toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, voyages découvertes...)

- * Les chantiers internationaux : un chantier international, c'est la réalisation d'un travail volontaire collectif pour une durée courte (de deux à trois semaines en général).
- * Échange et accueil réciproque : les échanges et accueils réciproques concernent notamment les comités de jumelage des villes. Par exemple la ville de Tours est jumelée avec Marrakech au Maroc, Saint-Jean de la Ruelle avec le village de Niantjila au Mali.

b. le volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI désigne toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat. Il concerne les jeunes majeurs. Le statut de VSI assure une préparation au départ, pendant et au retour de mission, il prévoit également une indemnité financière minimum ainsi qu'une couverture sociale.

c. le volontariat d'échange et de compétences (VEC)

Le VEC désigne toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale).

- * **Le mécénat de compétences** : les salariés d'une entreprise mettent à disposition leurs compétences au service d'une mission de solidarité internationale.
- * **Le congé de solidarité** : le congé de solidarité internationale a pour objet de permettre à un salarié de participer à une mission d'entraide à l'étranger en dehors de ses heures de travail.
- * **Les missions de retraités bénévoles** : les missions bénévoles permettent aux retraités de mettre leurs compétences au service de projets solidaires en France ou à l'étranger.

3. Autres types de volontariats

a. Le Service civique à l'international :

Le Service Civique permet à tous ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Plus particulièrement, le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

En 2010, 10 000 jeunes devaient être concernés, en France ou à l'étranger par le Service Civique. D'ici à 5 ans, ce type d'engagement aura pour ambition politique de mobiliser

⁵ <http://www.france-volontaires.org/-Les-Volontaires-Internationaux-d-.html>



75 000 jeunes (soit 10% d'une classe d'âge).

b. Le Service Volontaire Européen


Programme de l'Union Européenne, le S.V.E est destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Il leur permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois. Le SVE offre une expérience formatrice, développe la citoyenneté, permet de faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

c. Volontariat International en Administration⁶

Le Volontariat International en Administration (V.I.A) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques françaises à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle.

d. Volontariat International en Entreprise

Le V.I.E (Volontariat International en Entreprise) vise à effectuer sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger. Il occupe un poste d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

 **Le V.I.E et le V.I.A ne sont pas directement assimilés à la solidarité internationale, on parlera plutôt d'appui ou de coopération internationale auprès d'entreprises ou administrations.**

e. Les stages :

Si les stages, parfois « obligatoires » à l'étranger, sont difficilement assimilables à un réel engagement en solidarité internationale, nous relevons que certaines missions pédagogiques, dans le champ du développement international ou local notamment, peuvent recouvrir ce type de solidarité et faire preuve d'un « réel engagement ».

⁶ <http://www.civiweb.com/FR/le-volontariat-international/definition-du-via.aspx>



Conclusion de la première partie

Les différents contextes abordés dans cette première partie, sont des éléments indispensables pour comprendre le cadre dans la mise en œuvre des études régionales sur les engagements volontaires et solidaires.

Ainsi, l'étude menée en région Centre s'inscrit dans le cadre :

- ✧ de l'année européenne du bénévolat et du volontariat ;*
- ✧ des nouvelles missions confiées à France Volontaires.*

Pour mieux saisir les dynamiques de l'engagement volontaire à l'échelle régionale, France Volontaires a sollicité:

- ✧ l'association Centraider, réseau régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale;*
- ✧ la création d'un comité de pilotage, en partenariat avec Centraider, regroupant les principales organisations oeuvrant dans le champ du volontariat.*

Si le terme d'engagement volontaire arbore de multiples visages, le comité de pilotage et l'association Centraider, se sont révélés être des appuis indispensables à la compréhension des dynamiques du volontariat en région Centre



II. Méthodologie

Au travers des objectifs de l'étude, des différents outils mis à disposition par France Volontaires et Centraider et au regard des spécificités territoriales, il convient d'exposer les différents choix méthodologiques retenus pour l'étude.

A. Objectifs de l'étude

Pour la région Centre, l'état des lieux intègre deux objectifs principaux :

- * **Disposer d'une meilleure vision** de la typologie des « volontariats » dans la région Centre (acteurs, pratiques...);
- * **Constituer un socle commun** de concertation permettant de construire un partenariat équilibré entre France Volontaires et les acteurs de la région.

L'étude s'articule autour de 5 objectifs spécifiques :

* D'une part...

- * établir un panorama quantitatif des pratiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international ;
- * établir un panorama des structures d'accueil, d'envoi et de suivi-accompagnement des engagements volontaires et solidaires à l'international ;
- * dresser un état des lieux des différents dispositifs de formation, d'accompagnement et de financement existant sur le territoire régional ;

* D'autre part...

- * repérer les forces et les faiblesses des pratiques actuelles ainsi que les améliorations identifiées par les acteurs ;
- * proposer des complémentarités et partenariats possibles entre les acteurs au service de l'amélioration collective des pratiques.



B. Les publics cibles

Pour interroger au plus près les dynamiques locales à l'œuvre en région Centre, deux publics cibles ont été définis : les structures participant aux divers dispositifs de mobilité ; les volontaires et bénévoles ayant effectué des missions à l'étranger.

L'identification des structures à enquêter s'est déroulée en deux temps :

- * envoi par email (en ciblant les membres des réseaux identifiés par le comité de pilotage et Centraider) d'un questionnaire en ligne (Google docs) afin de disposer d'éléments quantitatifs sur le nombre d'organisations s'impliquant dans : l'information, l'envoi/accueil de volontaires, les financements des mobilités;
- * définition d'un échantillon de trente structures représentatives des enjeux présents sur le territoire régional, ainsi que de trente anciens volontaires.

a. Les structures

- * D'envoi et d'accueil de volontaires internationaux et européens (associations, organismes agréés et collectivités territoriales) ;
- * D'information et d'orientation (maisons de quartier, associations, services jeunesse) ;
- * Financeurs des projets de mobilité internationale (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, Maisons Familiales et Rurales, établissements publics).

Ainsi, le panel enquêté est composé de 32 structures telles que :

* 17 associations :

- * CID-MAHT, Tours (centre Ritimo) ;
- * Réseau Télécom Sans Frontières ;
- * DynamoS'olidair ;
- * Doni-Doni ;
- * Maison des Droits de l'Enfant, Châteauroux (centre ritimo) ;
- * Djangon Barani ;
- * AGIR abcd (Association Générale des Intervenants Retraités) ;
- * ECTI Centre ;
- * Wély Solidarité ;
- * AFDI Centre (Agriculteurs Français et Développement International) ;
- * Karma ;
- * ECTI 28 ;



- * SIERRA ;
- * Les amis de Nafadji ;
- * Fioretti solidarité ;
- * GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières) ;
- * Compagnons Bâisseurs.

* 7 collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat :

- * Ville de Tours ;
- * Conseil général du Cher ;
- * Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- * Ville de Sainte Maure de Touraine ;
- * Ville de Saint Jean de Braye ;
- * Conseil régional du Centre ;
- * Ville de Blois.

* 3 organismes agréés dans l'envoi et/ou l'accueil de volontaires:

- * Maison des Provinces de Blois ;
- * Centre Régional d'Information Jeunesse ;
- * SignAll (plateforme associative SVE).

* établissements publics et privés de l'enseignement :

- * Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Chartres ;
- * Université d'Orléans (département de géographie) ;
- * Fondation d'Auteuil ;
- * Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Châteauroux ;
- * Centre Régional des Maisons Familiales Rurales

b. Les volontaires...

Ayant participé à des actions à l'international en tant que bénévoles, volontaires européens, internationaux, en administration, entreprise... dans le cadre de missions, chantiers, échanges ou encore congés de solidarité. La mise à disposition par Centraider d'une liste regroupant une centaine de volontaires (anciens V.S.I) et dans le même temps la réalisation d'un mémoire sur ce sujet ont amené à privilégier ce statut pour l'enquête. Aussi, la constitution sous forme de « liste » à Tours, ou sous forme associative à Orléans de groupe d'anciens volontaires, fait acte d'une dynamique particulièrement intéressante s'articulant autour de l'échange et du témoignage dans le champ du volontariat.



Ainsi, 14 volontaires ayant déjà effectué une mission ont été interrogés :

- * ✓ 2 Services Volontaires Européens
- * ✓ 1 Service Volontaire en Administration (ambassade)
- * ✓ 1 congé de solidarité
- * ✓ 1 volontaire « sénior »
- * ✓ 9 Volontaires de Solidarité Internationale

C. Les choix méthodologiques

1. L'observation participante

Les différentes activités menées au sein du réseau Centraider (réunions, assemblées, commissions, groupes de travail..) nous ont conduit à choisir une méthode active. En effet, les adhérents font partie intégrante de la vie des associations de solidarité internationale au même titre que les administrateurs dans une logique collective de développement d'actions locales. L'enquête sur le terrain devient donc indispensable car elle respectera les modes de fonctionnement de ce type d'associations où les acteurs du secteur enquêté portent des valeurs basées sur une démocratie participative.

Pour le travail préparatoire de l'enquête, la méthode de l'observation participante a donc été retenue. Initiée par Malinowski, elle représente pour Alain Touraine, « *la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune* ». Assister à des réunions, participer aux commissions et aux conseils a légitimé une diffusion rapide de l'enquête au sein du groupe d'acteurs.

Après avoir constitué une première base de données au travers des différents contacts recueillis par le biais du comité de pilotage et du réseau Centraider, les sollicitations mail auprès des structures et des volontaires se sont déroulées en trois phases. Ces différents temps ont permis d'adapter au fur et à mesure les choix méthodologiques privilégiés pour l'enquête. Plus de 800 acteurs ont été identifiés via les bases de données du COPIL et du réseau Centraider.

2. Les questionnaires « d'identification » en ligne

Dans l'optique d'identifier un maximum d'acteurs intervenant dans les projets de mobilité internationale, en accord avec le comité de pilotage, un questionnaire simplifié en ligne a été réalisé. L'élaboration d'un formulaire en ligne a pour objectif d'informer, de mobiliser et d'identifier le plus de structures possibles dans le cadre de l'enquête. Cette première phase permet à l'enquêteur de recueillir un grand nombre d'informations permettant



une identification rapide et facile sur le territoire. Le questionnaire d'identification en ligne envoyé à plus de 700 acteurs n'a pas permis, au vu du faible taux de réponses (24), de répondre aux attentes de l'enquête. Néanmoins, il fait émerger plusieurs hypothèses d'ordres méthodologique et territorial :

- * Les acteurs de la solidarité internationale sont peu concernés par ce type d'action ;
- * Le terme d'engagement « volontaire » reste polysémique ;
- * La forme « en ligne » ne correspond pas aux pratiques des acteurs.

Ces différents éléments et hypothèses ont permis de réorienter et réadapter le vocabulaire auprès des individus et structures enquêtées.

3. Les entretiens semis-directifs

Suite aux réponses obtenues au travers du questionnaire d'identification et des données transmises par Centraider et les membres du comité de pilotage, les différents acteurs (structures et volontaires) identifiés comme ayant ou ayant eu des engagements volontaires et solidaires à l'international avec mobilité, ont dans un premier temps été contactés par mail puis par téléphone.

42 entretiens semi directifs⁷ avec support questionnaire ont prioritairement été menés en « face à face », puis pour des questions de « temps », par téléphone.

4. Les questionnaires en ligne

Deux enquêtés ont évoqué, lors des sollicitations par téléphone « un manque de temps » pour répondre à l'enquête. A leur initiative, un questionnaire en ligne a donc été proposé. Les réponses à ces formulaires n'ont pas été réellement fructueuses. En effet, les deux protagonistes ont finalement communiqué très peu d'informations.

⁷ Consiste à laisser parler le plus librement possible l'acteur interrogé en vue d'en extraire des éléments significatifs au regard de la question posée



D. Retours critiques

1. Limites de l'étude

Le temps imparti pour l'étude, les choix stratégiques et la pluralité des formes de volontariat n'ont pas vocation à dresser un tableau exhaustif sur le volontariat en région. L'étude s'inscrit dans une démarche illustrative et prospective visant davantage à déchiffrer les pratiques et tendances territoriales du volontariat.

Le choix d'une méthode « active » au plus près des acteurs et de leurs projets, incite à appréhender les volontariats à l'image de leur diversité et de leur complexité. Favoriser la rencontre au travers d'entretiens permet au-delà d'informations quantifiables, de mieux saisir les parcours de vie, portraits et expériences assimilées à l'engagement individuel ou d'une structure.

2. Les questionnaires en ligne

Si les questionnaires en ligne avaient été envisagés comme un moyen rapide et efficient dans la mobilisation d'un maximum d'acteurs, ils n'ont pas permis, au regard du faible taux de réponse, de dresser un état des lieux quantitatif de l'engagement sur le territoire. En parallèle, l'enquête par entretien a mis en lumière plusieurs limites :

- * Le questionnaire doit être adapté par l'enquêteur au type de public, d'engagement rencontré (bénévole/VSI)-(structure agréée/association) ;
- * Les réponses sont plus nombreuses lorsque l'enquêteur dirige l'entretien par questionnaire.

Si le questionnaire reste un bon outil dans la collecte des données et permet d'asseoir des valeurs quantifiables sur le territoire, il doit également être adapté aux acteurs enquêtés.

3. Les volontaires

Avec le temps imparti pour l'enquête, les entretiens auprès des structures ont été privilégiés. Ainsi, le panel de volontaires interrogés ne permet pas d'avoir une vision précise des différentes formes d'engagement en mobilité internationale. Le nombre important de VSI permettra néanmoins de faire un focus sur ce type d'engagement particulier.



La méthodologie d'enquête est un outil important pour la compréhension des résultats de l'analyse.

L'objectif majeur - réaliser un état des lieux des dynamiques de volontariats en région Centre - concentre l'étude sur :

- ✿ 32 structures ayant des engagements à l'international ;*
- ✿ 14 volontaires.*

L'enquête a été envisagée « sous une méthode active » en 3 étapes :

- ✿ l'observation participante,*
- ✿ l'identification par questionnaire,*
- ✿ les entretiens semis-directifs.*

La rencontre au travers d'entretiens a été favorisée, elle permet au-delà d'informations quantifiables, de mieux saisir les parcours de vie, portraits et expériences assimilées à l'engagement individuel ou d'une structure.

Le temps imparti pour l'étude, les choix stratégiques et la pluralité des formes de volontariat font remarquer que l'étude n'a pas vocation à dresser un tableau exhaustif sur le volontariat en région Centre.



III. Analyse des résultats

Si cette enquête n'est pas un tableau exhaustif des dynamiques de volontariats en région Centre, il convient de tendre vers cette exhaustivité. Pour ce, il semble important d'inscrire l'étude dans des données plus générales recueillies sur et par le territoire. Si elles ne sont pas un gage d'exhaustivité, elles permettent néanmoins d'illustrer les principales tendances autour des dynamiques du volontariat.

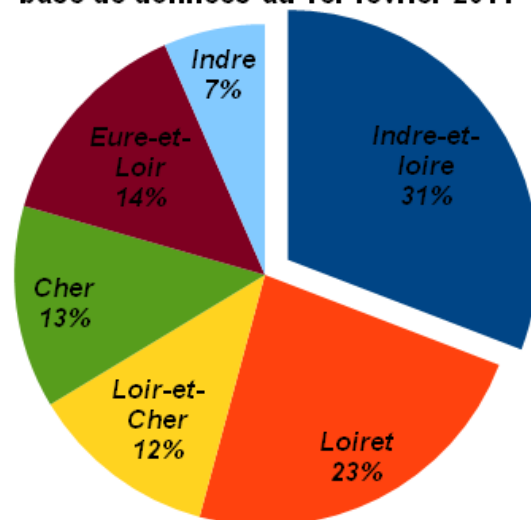
A. Les structures en région Centre

1. Les structures en région, données générales

Depuis sa création, Centraider publie un « panorama de la coopération et de la solidarité internationale en Région Centre » qui offre une vision globale des pratiques en région Centre. Ces différents éléments, au fondement des investigations de l'enquête, ont pour objectif d'assurer une meilleure compréhension des pratiques régionales.

Le dernier rapport, de juin 2010, met en exergue les pratiques et le poids des associations et institutions de la solidarité internationale dans les différents départements de la région. En 2010, les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale sont issus majoritairement : de l'Indre et Loire (31%), du Loiret (23%), du Loir-et-Cher (12%), du Cher (13%), de l'Eure-et-Loir (14%), et de l'Indre (7%).

Répartition géographique des acteurs de la base de données au 1er février 2011

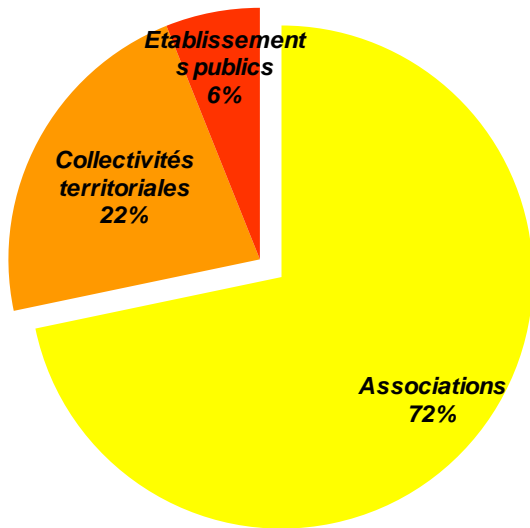


Au 1^{er} février 2011, 765 acteurs de la coopération et de la solidarité internationale ont été recensés, dont 72% d'associations, 22% de collectivités locales (comprenant les comités de jumelage), 6% d'établissements publics tel que collèges, lycées, hôpitaux, etc.

Cinq zones d'intervention sont identifiées : Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe, Europe de l'Est, autres pays. Ainsi, le continent africain est le plus représenté (51%) contre 11% des acteurs intervenant ou coopérant en Amérique latine. La plupart des activités de coopération se concentrent dans 10 pays : Burkina Faso (47 actions), Allemagne (46 actions comprenant de nombreux jumelages), Pologne (41 actions), Roumanie (32 actions), Sénégal (27 actions), Mali (27 actions)...



Répartition des 765 acteurs régionaux recensés au 1er février 2011



Aussi, les acteurs mènent plusieurs actions portant sur différentes thématiques : la question des droits de l'Homme, la santé, l'éducation et la formation, l'échange culturel, l'envoi de matériel, l'environnement, l'eau et l'assainissement, le tourisme solidaire.

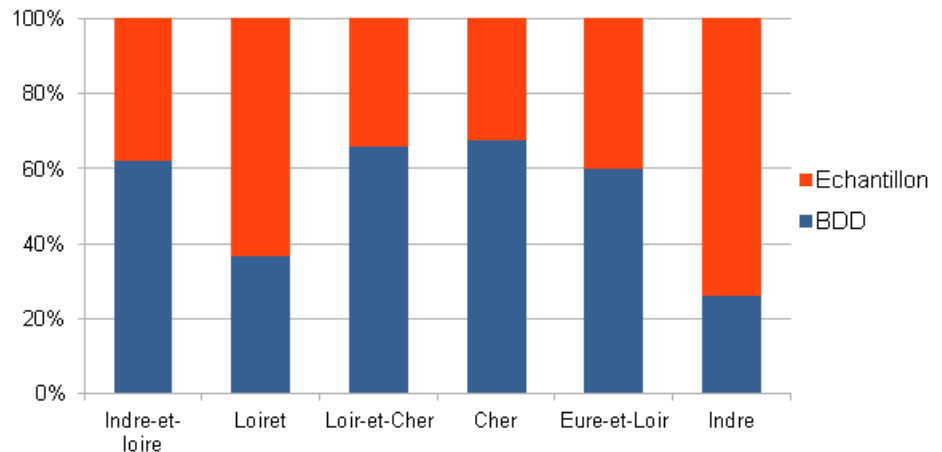
*** Des associations majoritairement issues de l'Indre et Loire et du Loiret menant des activités solidaires sur le continent africain.

a. Répartition des structures enquêtées en région

Sur plus de 70 structures sollicitées dans le cadre d'un rendez-vous, 32 ont souhaité participer à l'étude, soit environ 45% de réponses positives contre 2.4 % de réponses suite à la diffusion de l'enquête par mail.

Les différents éléments recueillis ont permis de dresser un échantillon⁸ se voulant le plus représentatif possible du territoire, ainsi 32 structures ont été interrogées comme suit :

Répartition des acteurs en région



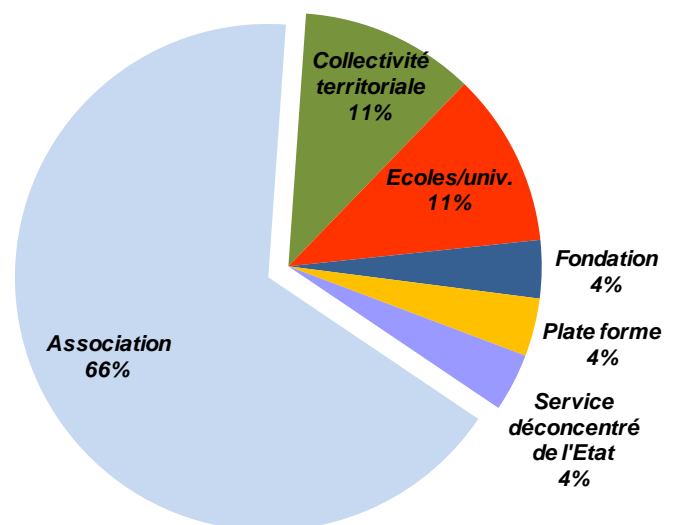
b. Typologie des structures enquêtées en région

Une majorité des structures enquêtées sont des associations (69%). Parmi elles, la majorité travaille sur l'envoi et l'accueil de volontaires et bénévoles (66%).

2. Les structures d'information et d'orientation

Enquêter auprès des structures de l'information et de l'orientation des VIES permet de repérer les relais

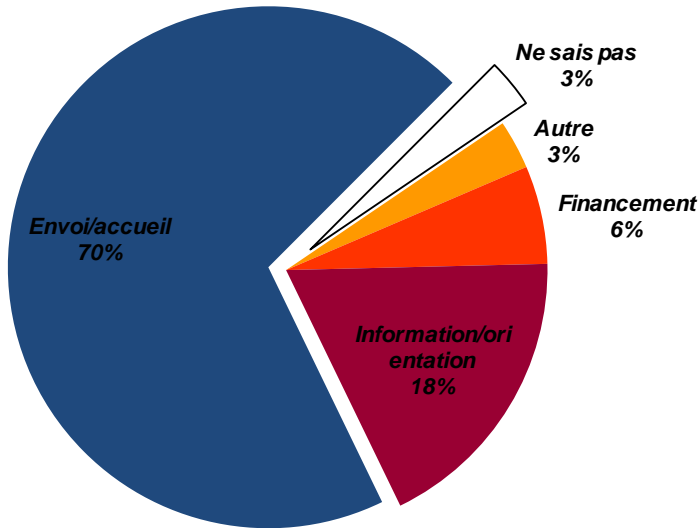
Statut des structures enquêtées



⁸ BDD : base de données Centraider



Liens des structures avec les VIES



d'informations connus et reconnus comme tels par les acteurs de la solidarité internationale ou les futurs volontaires.

Trois relais d'information et d'orientation ont été interrogés en région Centre: les centres information jeunesse, Ritimo puis les structures « non identifiées comme telles ».

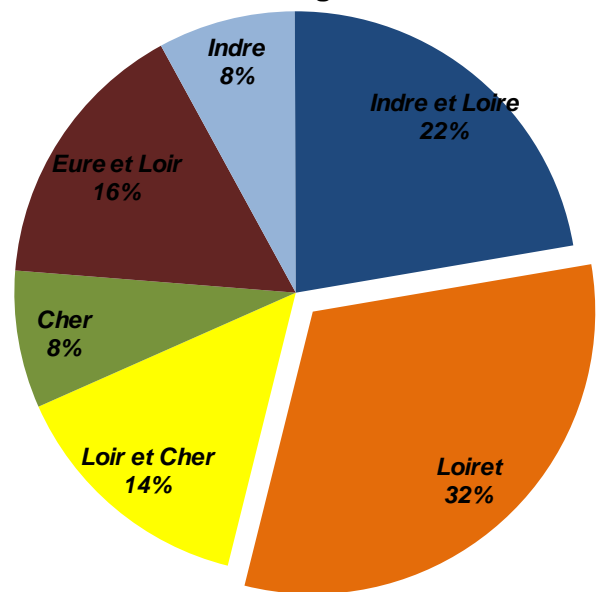
a. Les centres information jeunesse

Dans les 6 départements de la région Centre, le réseau information jeunesse (Centre Régional situé à Orléans), reconnu par la DRJSCS, est composé de 76 structures : des Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ) et des Points Information Jeunesse (PIJ). Les structures information jeunesse (BIJ et PIJ), sont réparties de la manière suivante⁹ :

Le réseau information jeunesse a pour objectif principal de favoriser l'autonomie des jeunes par un meilleur accès à l'information.

« Ouverts à tous, gratuitement, sans limite d'âge, sur un principe d'anonymat et de non discrimination » ; « lieux d'apprentissage de la citoyenneté et de découverte de l'autonomie », les bureaux information jeunesse proposent diverses informations à propos de : la formation professionnelle, la société, les loisirs, les vacances, le sport, les jobs d'été...

Les CIJ en région Centre



Face à de nombreuses demandes sur les dispositifs de volontariats (plus de 1000 en 2010¹⁰) et dans le cadre de ses activités, le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse), organise régulièrement des temps d'échanges et d'informations sur les dispositifs existants (SVE, VSI, chantiers...). Ainsi, le 10 février 2011, une exposition et une émission radio ont été consacrées, dans le cadre de l'année européenne du volontariat et du bénévolat, aux différentes formes de volontariats.

Soutenu par la plate forme SignALL (plate forme régionale dédiée au SVE) et en tant que structure agréée dans l'accueil de Services Volontaires Européens, le CRIJ, fort de son expérience, apparaît comme un des relais incontournables de l'information jeunesse.

⁹ <http://www.informationjeunesse-centre.fr>

¹⁰ Source : CRIJ Centre



b. Le réseau RITIMO

Deux membres du réseau Ritimo sont présents en région Centre ¹¹:

- * En Indre et Loire : le CID-MAHT (Centre d'Information et de Documentation - Maisons des Associations Humanitaires de Touraine) à Tours,
- * Dans l'Indre : la Maison des Droits de l'Enfant, à Châteauroux.

RITIMO est un **réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement durable**. On trouve dans les centres Ritimo :

- * Un fond documentaire de base,
- * Un espace de consultation,
- * Des revues spécialisées (Itinéraires, Notre Terre, Altermondes, etc.),
- * Des permanents ou bénévoles qui orientent et peuvent faire appel au réseau Ritimo pour répondre à des demandes précises.

Au-delà de ces engagements, d'autres services (selon les structures) sont proposés : accompagnement de projets, animations, information sur la solidarité en région...

L'information autour du volontariat dépend alors des activités de chaque relais ou centre. Néanmoins, les associations reçoivent des demandes en informations (36 demandes en 2010 pour les deux centres Ritimo de la région) de jeunes désireux de partir en tant que volontaire.

Les centres Ritimo enquêtés font émerger les difficultés liées à la recherche d'informations face aux multiples types d'engagements à l'international existants. Il apparaît également que la « veille » sur les formes de volontariat ou encore le rôle des volontaires, et les nouveaux outils de communication autour des VIES semblent être mal assimilés par certains acteurs : diffusion d'anciennes affiches de l'AFVP, confusion des statuts du volontariat, etc.

c. Les structures non identifiées comme telles

Les structures du panel (associations et collectivités territoriales : Centraider ou Ville de Tours) ont précisé à plusieurs reprises, recevoir des demandes d'information (3 à 10 demandes dans l'année) provenant de particuliers souhaitant s'investir en Solidarité Internationale. Si toutes ces demandes sont prises en compte, les réponses apportées dans les orientations vers d'autres structures restent assez diverses : Ritimo ; Centraider ; France Volontaires ou sollicitation directe dans leur propre réseau.

¹¹ <http://www.ritimo.org/>



Si les structures ne financent pas directement des volontaires (hormis le Conseil général du Cher et le Conseil régional du Centre), ces exemples de financement permettent de mieux comprendre les flux financiers attachés à la coopération internationale en région Centre.

*a. Le Conseil régional du Centre*¹²

La Région Centre a choisi de développer des partenariats avec des zones prioritaires de coopération et de soutenir des actions de solidarité internationale. Elle y consacre un budget de l'ordre de 1,8 millions d'euros par an (budget 2010).

Les régions partenaires de la Région Centre (coopérations décentralisées) sont actuellement au nombre de 9 :

- * **En Afrique** : la région du Gorgol en Mauritanie, la Région de Mopti au Mali, la Région Meknès-Tafilalet au Maroc.
- * **En Asie** : la région de Luang Prabang au Laos ; l'Etat du Tamil Nadu en Inde ; la province du Hunan en Chine.
- * **En Europe** : la région de Pardubice en République Tchèque ; la Voïvodie de Malopolska en Pologne ; le Land de Saxe Anhalt en Allemagne.

Les actions menées par le Conseil régional et les projets portés par les associations sont majoritairement : l'appui au développement des capacités de gestion d'une collectivité, l'ingénierie de la ville, la gestion du patrimoine, l'intensification des échanges de territoire à territoire dans les domaines de l'économie, la culture, l'environnement, la jeunesse, le tourisme, le développement durable, l'enseignement supérieur etc.

Dans le cadre de ses accords de coopération décentralisée, la Région envoie des volontaires sur ses zones prioritaires (budget 2010 : 290 000 euros). Le budget comprend ainsi, une partie des frais liés aux missions, tels que : les déplacements, le fonctionnement, l'équipement, ainsi qu'une partie du financement du volontaire. Le reste incombe à l'association partenaire agréée dans l'envoi de VSI : France Volontaires.

D'autres financements existent dans le cadre de la mobilité européenne et internationale :

* **Trans'Europe Centre**

- * A destination des classes de lycées : séjours éducatifs en Europe (pays de l'UE et pays associés) de 5 à 7 jours.
- * Bilan provisoire 2010/2011 : 7780 lycéens, 225 projets, 2 980 000 euros, 25 pays différents.

* **Actions internationales (soutenues par la Direction des lycées) :**

- * Ouvertes aux lycéens en zone de coopération prioritaire pour la Région Centre.

¹² Source : Conseil régional du Centre

- * Ouvert aux post-bac en zone de coopération prioritaire (hors Europe) et dans tous les pays européens. Ce sont des séjours collectifs d'une semaine minimum.
- * Bilan annuel moyen : 13 projets par an pour 250 à 300 élèves et un financement de 45 000 euros.

* **Stages professionnels (programme Leonardo)**

- * A destination des élèves / sections professionnelles.
- * Financement de stages en entreprise d'une durée minimale de 3 semaines en Europe.
- * Cette mobilité concerne tous les ans environ 400 lycéens
- * Une subvention globale de 310 000 euros/an avec en compensation des fonds européens de 120 000 à 180 000 euros.

b. Les villes et conseils généraux

Les villes et conseils généraux ont des engagements financiers au travers des coopérations décentralisées ou par exemple, d'un programme de congé de solidarité :

* **Coopération décentralisée :**

Dans le cadre de leurs engagements en coopération décentralisée, les villes de Blois et de Tours subventionnent des porteurs de projet locaux ainsi que leurs propres projets dans leurs zones de coopération. Ces collectivités conditionnent de manière plus ou moins contractuelle l'obtention de ces subventions, ainsi dans les 2 cas un rapport moral et financier doit être rédigé et remis en fin de projet (même fonctionnement pour la Région).

La Ville de Blois dispose d'un budget de 20 000 euros incluant les jumelages (Allemagne, Angleterre ; accords avec l'Italie), ses zones de coopérations décentralisées (Vietnam et Maroc en construction) et la vie étudiante.

La Ville de Tours dispose d'un budget de 48 000 euros comprenant ses propres projets de coopération (Marrakech au Maroc 38 000 euros) et 10 000 euros accordés aux porteurs de projets.

* **Congé de solidarité :**

En 2006, en s'inspirant d'une initiative du Conseil général du Gard, la direction des ressources humaines du Conseil général du Cher crée un groupe de réflexion et de travail autour de la question du congé de solidarité. En partenariat avec l'Association Française des Volontaires du Progrès devenue France Volontaires, Planète Urgence et le Conseil régional du Centre, le Conseil général du Cher, permet à 10 salariés (en 2008 et 2009) de vivre une expérience de volontariat à l'étranger. Dans le cadre de ces départs, 17 000 euros par an (hors vaccins et frais administratifs –visas-) ont été accordés, aux salariés volontaires (toutes catégories confondues).

Aujourd'hui, le Conseil général du Cher, désireux de maintenir cet engagement malgré un coût important, engage une réflexion aussi bien qualitative (en terme de mission) que quantitative (en terme de coût financier).



c. Autres dispositifs de financement rencontrés

* Par type d'engagement

SVE : La DRJSCS délivre les agréments pour le SVE et dispose d'un budget de 90 000 euros pour ce volet. Ainsi, elle a financé 11 SVE en 2010.

* **VI Ech : financement VVSI et JSI13**

Le programme VVSI, qui relève de la politique de la Ville, a été initié en 1991 en tant que déclinaison internationale du dispositif « Ville Vie Vacances ». Il vise à cofinancer des microprojets, supports de l'échange entre jeunes du Nord issus des quartiers dits « sensibles », et jeunes du Sud de 15 à 25 ans. La fondation d'Auteuil est la seule en région Centre, à avoir bénéficié de deux financements VVSI (2000 euros) pour l'année 2010. L'association Karma, a également bénéficié d'un VVSI en 2009 pour un projet chantier jeune au Sénégal.

Le programme JSI a été initié en 1997, sur les mêmes bases paritaires et de parrainage des associations de jeunes, pour répondre à la demande de jeunes ne relevant pas des « quartiers sensibles ». Il poursuit les mêmes objectifs de mise en œuvre de microprojets et d'échanges entre jeunes du Nord et du Sud. Aucun des acteurs répertoriés ne semble avoir bénéficié du programme JSI en 2010.

* Par projet :

Envie d'Agir¹⁴ : programme du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines : la solidarité internationale ou de proximité, l'animation sociale et culturelle, le développement durable à la création d'entreprise, etc.

4. Les structures d'envoi et d'accueil par type de volontariats

Plus de 60 % des structures interrogées envoient ou accueillent des volontaires ou bénévoles, au niveau européen et international. Parmi les structures d'envoi et d'accueil de volontaires nous distinguerons trois types de pratiques :

- * Les structures d'envoi et d'accueil de bénévoles ;
- * Les structures agréées d'envoi et/ou d'accueil de Services Volontaires Européens ;
- * Les structures d'envoi de « scolaires » ;
- * Les structures agréées ou « portées » dans l'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale.

¹³ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/entrees-thematiques_830/societe-civile-ong_1052/volontariat_20135/les-programmes-jeunesse-solidarite-internationale-jsi-ville-vie-vacances-solidarite-internationale-vvsi_81094.html

¹⁴ <http://www.enviedagir.fr/le-programme-envie-d-agir.html>



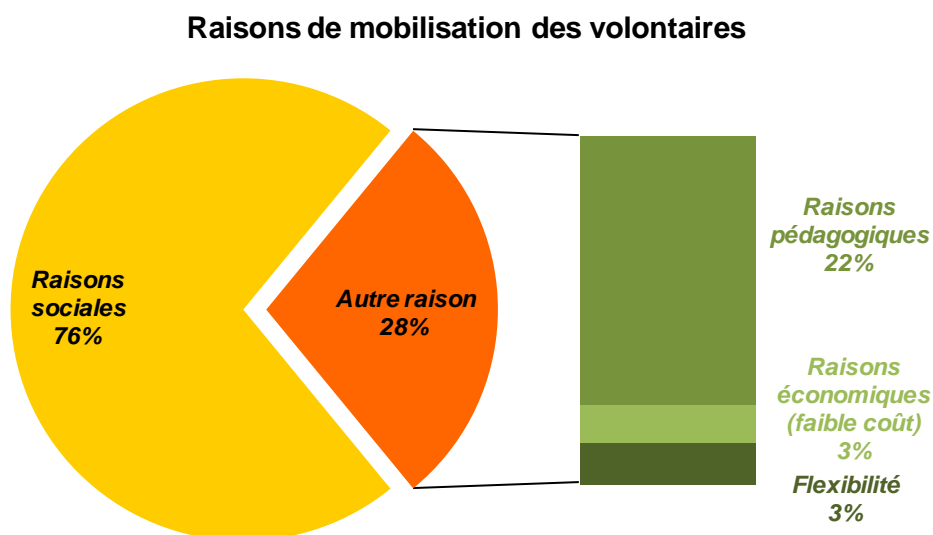
Pour les organismes de volontariat agréés soit dans l'envoi et/ou l'accueil (pour le VSI, SVE...) on distingue trois types de missions : l'accueil, le portage, et l'envoi :

- * **L'accueil** : la structure bénéficie d'un agrément pour accueillir des volontaires (notamment dans le cadre du dispositif SVE) ;
- * **Le portage** : la structure n'est pas habilitée dans l'envoi de volontaires mais est « portée » (prise en charge des démarches administratives, assurances...) par une association spécialisée et agréée dans l'envoi de volontaires (VSI par exemple).

La plupart des structures interrogées mobilisant des volontaires insistent sur l'importance de :

- * Valoriser le processus d'engagement au travers des programmes de volontariat (valorisation de la citoyenneté, du militantisme, de l'engagement, du don de soi...) ;
- * Intégrer les programmes de volontariat dans des processus pédagogiques (voire thérapeutiques pour certain) auprès d'enfants, d'adolescents ;

Le diagramme ci-dessous, représente les principales raisons évoquées par les structures dans la mobilisation de volontaires :



a. Les structures du SVE

Dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA), qui a pour objectif la promotion de la citoyenneté européenne et le développement de la solidarité entre les jeunes, les programmes d'échanges et de rencontres européennes, comme le SVE, sont particulièrement valorisés.

D'après la DRJSCS, les agréments accueil (2009) et envoi (2010) de SVE sont répartis de la manière suivante :

* Structures d'accueil :

- * Loiret : 4
- * Indre et Loire : 2
- * Eure et Loir : 1



✧ Structures d'envoi :

- ✧ Indre : 1
- ✧ Indre et Loire : 2
- ✧ Loir et Cher : 1
- ✧ Loiret : 1

En parallèle, la création d'une plate forme inter-associative, SignAll¹⁵, a pour objectifs :

«... de favoriser l'intégration des jeunes de la région Centre à leur espace de vie européen, de renforcer les liens entre les citoyens des différentes régions d'Europe et de favoriser ainsi la citoyenneté européenne et la lutte contre le racisme et la xénophobie. ».

Cette plate forme permet ainsi de favoriser, sensibiliser les acteurs socio éducatifs, bénévoles, élus, jeunes... à la dimension européenne, d'informer et d'accompagner tout organisme, projet dédié à la jeunesse qui souhaite développer et intégrer à ses projets la dimension européenne.

Les associations agréées SVE étaient, jusqu'au 1^{er} Janvier 2011, dans l'obligation de réaliser une **formation au départ** et au retour (séminaires de 3 ou 4 jours réalisés par les agences nationales). Aujourd'hui, ces séminaires ne sont plus obligatoires. Ainsi, faute de moyens, les structures d'envoi ne sont pas en mesure d'assurer ces temps de formations. Néanmoins, les structures de la région Centre s'engagent à un accompagnement pédagogique des volontaires européens et peuvent proposer suivant leur champ d'activité, de participer à des formations BAFA (STAJ de Tours) ou encore sur l'information jeunesse (CRIJ).

Un **tutorat obligatoire** est également mis en place notamment au travers du « Youthpass » (outil formel de valorisation des compétences acquises), la réalisation de ce document est perçue comme un « *élément primordial et important* » par la plate forme SignAll.

b. Les associations

En représentant 72% des acteurs de la solidarité internationale (base de données Centraider) les associations s'imposent comme étant l'une des principales sources de départs de « bénévoles » sur le territoire. Majoritairement organisées autour de projets de solidarité, gérées par des bénévoles, elles semblent répondre aux désirs d'engagement et de départ de différents profils (jeunes et jeunes retraités). Si la plupart des associations regroupent des bénévoles, jeunes retraités, contrairement aux Volontaires d'Echanges et de Compétences, aucun savoir-faire précis n'est exigé. Aussi une majorité de ces associations mettent en avant le principe de réciprocité (échange dans l'envoi et l'accueil de partenaires) malgré les difficultés grandissantes à obtenir des visas.

En exemple, deux projets d'associations de la région¹⁶ qui envoient régulièrement des bénévoles sur le terrain (2 ou 3 par année) :

✧ **Doni-Doni** : Le but de l'association est de créer et gérer des relations d'apport mutuel Sud-Nord-Sud (Burkina Faso) entre groupes d'individus, en réunissant des fonds pour aider des projets simples comme l'autosuffisance alimentaire des familles ou comme des réalisations socio culturelles. 2 ou 3 bénévoles

¹⁵ <http://signall.wordpress.com/about/>

¹⁶ <http://www.centraider.org/>



partent chaque année, pour rencontrer et découvrir la population burkinabé. Exemples de projets mis en œuvre :

- * Soutien à un groupement d'agriculteurs dans la perspective d'un fonctionnement autonome destiné à l'autosuffisance.
 - * Construction d'un centre de formation musicale destiné à évoluer pour devenir un lieu d'échanges interculturels (en cours de réalisation).
 - * Evaluation et mise en œuvre d'un programme de plantations de pourghère (clôture, érosion, carburant vert).
 - * Suivi des expériences de P.ILLY sur la sauvegarde et la plantation d'arbres à fruits sauvages comme aliment de secours en cas de sécheresse.
 - * Etude de faisabilité d'un projet de construction d'un centre de formation à l'agriculture en milieu aride.
- * **SIERRA** (Pour la Solidarité Internationale en Environnement et les Recherches sur les Ressources Agricoles). Quelques départs de bénévoles ou stagiaires-bénévoles (1 à 2 par an) sont recensés. En France et au Mexique, SIERRA a pour objectifs de :
- * Informer et sensibiliser à l'environnement et au développement durable (partenariats avec lycées agricoles de la région Centre) ;
 - * Promouvoir un mode d'agriculture durable en « permaculture » (biologique et expérimental) et les produits qui en sont issus ;
 - * Favoriser les échanges de solidarité internationale avec la Sierra Mazatèque, pour préserver la richesse environnementale et valoriser l'identité et la culture indigène.

Les associations n'ont pas d'obligation en termes de formation au départ et au retour. Dans ce cadre, les acteurs bénéficient soit de formation interne, notamment dans les structures du Volontariat d'Echanges et de Compétences, comme AGIR abcd ou ECTI, soit de formations décrites comme « informelles » qui supposent plutôt un partage d'expériences.

Lors des entretiens, nous relevons 2 visions différentes sur la nécessité ou non des formations :

- * Certains acteurs du VEC, en écho à leurs expériences professionnelles passées (anciens chefs d'entreprises, responsabilités professionnelles importantes...), considèrent les formations comme « non nécessaires ».
- * Une part importante des acteurs investissent majoritairement les formations logistiques ou de gestion (Centraider) (gestion de projets, recherche de financement, rédaction de bilan financier...) considérant que les difficultés inhérentes à l'inter culturalité sont « acquises », « comprises » avant un engagement en solidarité internationale et un éventuel départ.

c. Le Conseil régional du Centre

Dans le cadre de ses engagements en coopération décentralisée, la Région fait appel (« en portage » avec France Volontaires), sur ses zones de coopération à des volontaires. Ainsi en 2010, 9 volontaires ont été mobilisés pour répondre aux demandes de la Région et de ses partenaires.



Les volontaires engagés dans ces projets de coopérations sont recrutés par France Volontaires (qui assure la formation au départ et au retour) et bénéficient également de quelques jours de formations (avant le départ en mission) au Conseil régional. Les volontaires recrutés sont considérés comme les « représentants institutionnels de la Région et doivent être garants de la politique du territoire tout au long de leur mission ».

Tout au long de leur mission, les volontaires bénéficient d'un double suivi :

- * un suivi opérationnel, relatif à la mise en œuvre de leur mission et mené par la Région (bilan des activités en cours, communication interne, etc.) ;
- * un suivi individuel assuré par France Volontaires, sur les conditions de mise en œuvre de la mission (visite de terrain , suivi personnel, psychologique, etc.).

d. Les écoles, l'Université

La mobilité internationale apparaît également comme un des éléments importants dans les processus d'apprentissage des jeunes. Ainsi, plusieurs structures de la région sont amenées à accueillir ou envoyer des élèves à l'étranger dans le cadre de stage ou de chantiers.

*** Dans le cadre de stages**

Si les stages ne relèvent pas directement d'une démarche d'engagement en solidarité internationale, ils sont néanmoins révélateurs d'une dimension « *de découverte de l'autre amenant les jeunes, futurs citoyens, à se poser des questions et devenir, pourquoi pas, de futurs engagés* »¹⁷.

*** Les LEGTA : Lycées d'Enseignement Général et Technologique Agricoles**

La coopération et l'échange avec l'international est l'une des missions de l'enseignement agricole : « elle a pour but non seulement de permettre au public que nous formons d'améliorer ses compétences en langue étrangère, mais aussi de contribuer à l'ouverture d'esprit, à la tolérance et au respect mutuel »¹⁸. La préparation à l'échange culturel et à la rencontre de l'autre font partie intégrante du processus de formation (en exemple : Festival artistique et interculturel « des Mots, des Maux d'Ici et d'Ailleurs » organisé le Jeudi 7 avril 2011 au lycée agricole de Châteauroux par la DRAAF avec une Journée régionale coopération internationale qui a mis la Mauritanie à l'honneur).

Au LEGTA de Châteauroux, environ 200 jeunes du BEP au Bac professionnel sont concernés chaque année par des départs en stages, ou dans le cadre d'échanges au niveau européen (Slovaquie, Allemagne, Pays-Bas) et international (Tunisie, Uruguay, Mauritanie).

*** L'université d'Orléans :**

Depuis 2008, Centraider a noué des liens de partenariat avec l'Université d'Orléans. Dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire (Radicel-K¹⁹), l'Université a sollicité l'expertise de Centraider

¹⁷ Discours d'un enquêté enseignant chargé « en partie » des questions de mobilité.

¹⁸ <http://www.bourges.educagri.fr/international/la-cooperation-internationale-au-legta.html>

¹⁹ Le projet Radiciel-K Recherche Aide Développement : Interactions Culture Environnement Langues-Kenedougou étudie les liens entre Nature et Culture par le prisme de la langue dans la province du Kéné Dougou, située à l'ouest du Burkina Faso.



en tant que réseau des acteurs de l'aide au développement. Au sein de ce programme, Centraider accueille, chaque année, depuis 2010, un étudiant en stage. Les problématiques sur lesquelles cet étudiant est amené à travailler relèvent des questions d'aide, de coopération et de solidarité. Afin d'avoir une vision la plus exhaustive possible des actions menées par les structures de la région Centre au Burkina Faso, les étudiants qui effectuent leur stage à Centraider, partent également en mission sur place, soit en amont de leur stage, soit après.

* Dans le cadre de chantiers

* Fondation Apprentis d'Auteuil

Les Apprentis d'Auteuil est une fondation reconnue d'utilité publique qui accueille et forme plus de 13 000 garçons et filles en difficulté. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par les services de l'Aide sociale à l'enfance. La fondation délivre 66 formations professionnelles dans 12 filières au sein de 200 établissements en France.

Dans le cadre de ses engagements pédagogiques et objectifs stratégiques internationaux, l'établissement de Notre dame des Veaux en Eure et Loir, propose aux jeunes de l'établissement de participer, durant l'été, à des chantiers internationaux (2 financements VVSI en 2010).

Ainsi, en 2010, 21 élèves ont été envoyés sur des chantiers au Liban et à Madagascar (construction de bâtiments, peinture...).

Les élèves volontaires sont sélectionnés au travers d'une lettre de motivation, en fonction de leurs savoir être et comportements. Encadrés et suivis par des éducateurs techniques et éducateurs pédagogiques, les jeunes assurent un chantier allant de deux à trois semaines.

- * **L'association les Compagnons Bâisseurs, organise également des chantiers internationaux au niveau national. En région, la structure gère essentiellement l'accueil et l'accompagnement des volontaires internationaux présents sur les chantiers de la région Centre.**

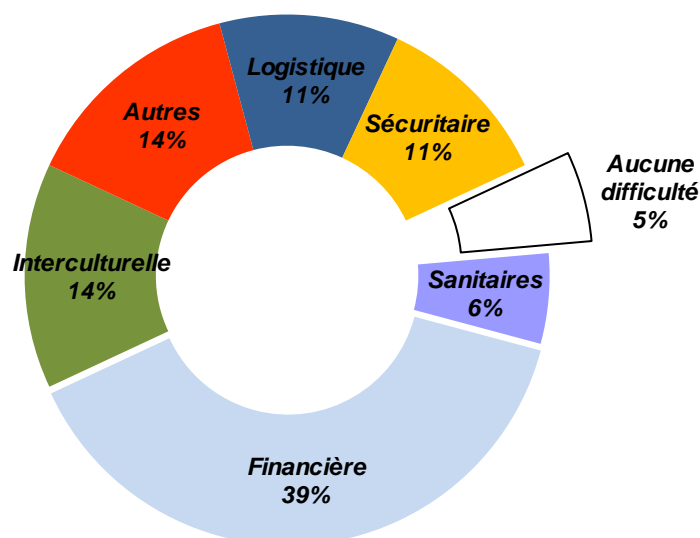
e. Difficultés identifiées par les structures

Lors des entretiens avec les structures d'envoi et d'accueil et plus généralement au travers des discours des acteurs rencontrés en dehors de l'enquête, plusieurs types de difficultés ont été soulevés :

Une majorité de structures évoque en premier lieu des difficultés dans le financement d'une part de leurs projets et d'autre part de leurs missions de terrain ou dans l'accueil des partenaires.

L'aspect sécuritaire, à l'image des récents événements en Afrique de l'Ouest et des nombreuses structures intervenant dans cette région, apparaît comme une problématique centrale

Types de difficultés rencontrées dans l'envoi ou l'accueil de VIES



dans les dynamiques d'échanges (envoi et accueil) des associations de la région Centre. En parallèle à ces aspects sécuritaires, s'ajoute la difficulté grandissante d'obtenir des visas, pour l'accueil des partenaires (Afrique et Pays d'Europe Centrale et Orientale) en région.

Les problématiques liées à la logistique sont soulevées, notamment par les acteurs des établissements scolaires, qui dénoncent un manque de temps dans l'organisation des séjours ou chantiers pour les jeunes. En effet, les individus rencontrés dans le cadre de l'enquête sont souvent des enseignants « détachés » qui peuvent difficilement accorder un « plein temps » aux questions de mobilité.

Les principaux résultats pour les structures enquêtées :

✿ Profil type des structures de la solidarité internationale en région Centre :

Des associations du Loiret et de l'Indre-et-Loire menant des activités solidaires sur le continent africain.

✿ Structures de l'échantillon :

Les structures d'orientation et information sur les formes de volontariats sont multiples. Si, comme le CRIJ, certaines semblent identifiées comme telles par les futurs volontaires, il semble exister des réseaux que l'on peut considérer comme plus informels.

Les structures d'envoi et d'accueil insistent sur la valorisation des processus d'engagement (SignALL) au travers des dispositifs du volontariat et/ou des programmes pédagogiques.

Les structures qui financent des volontariats, ou projets d'association, sont majoritairement représentées par les collectivités territoriales.

Très peu de structures proposent des formations avant le départ, les bénévoles ou volontaires s'orientent vers des organismes tel que Centraider, pour se former aux aspects administratifs et logistiques.



B. Les Volontaires de la région Centre

L'objectif de cette partie est d'appréhender les différents profils et parcours des volontaires interrogés au travers de leurs expériences respectives. Les résultats s'appuient sur les informations transmises par les structures, l'enquête de 2007²⁰ sur les VSI menée par le CLONG-volontariat et par les volontaires interrogés dans le cadre de l'enquête.

L'échantillon de volontaires (14), plutôt faible au regard du nombre de structures enquêtées (32), est majoritairement composé de VSI. Ainsi, aucun VIEch (Volontariat International d'Initiation et d'Echange) n'a pu être interrogé et aucune donnée précise n'a pu être recueillie.

Dans le cadre des autres formes de volontariat, le réseau Ubifrance (<http://www.ubifrance.fr/>) note 142 départs en 2010 de VIE (Volontariat International en Entreprise) ayant une adresse en région Centre. Même si cette forme de volontariat n'entre pas dans les objectifs de l'enquête, ce chiffre permet de dresser un comparatif éclairant au regard des formes d'engagement qui nous intéressent dans le cadre de l'étude.

1. Zones d'interventions et activités des volontaires

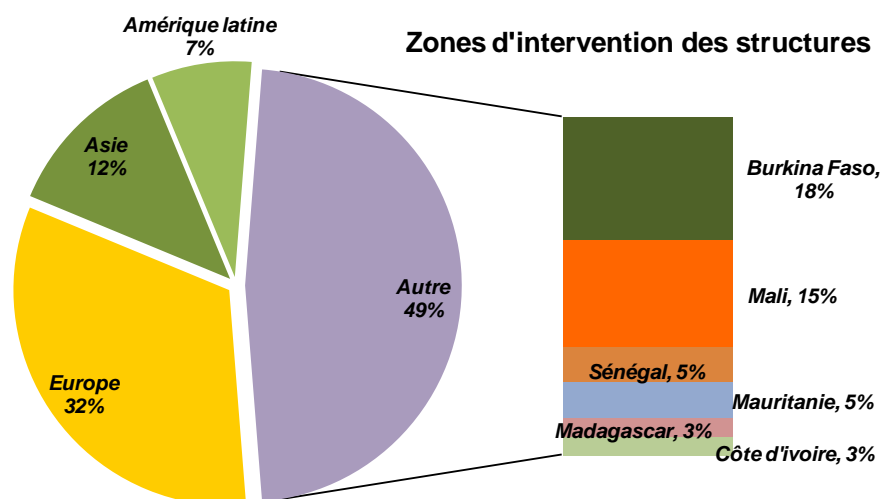
a. Zones d'intervention des volontaires

D'après les données recueillies auprès des structures de la région, l'Afrique concentre le nombre d'envoi de volontaires le plus important, avec près de 54 %.

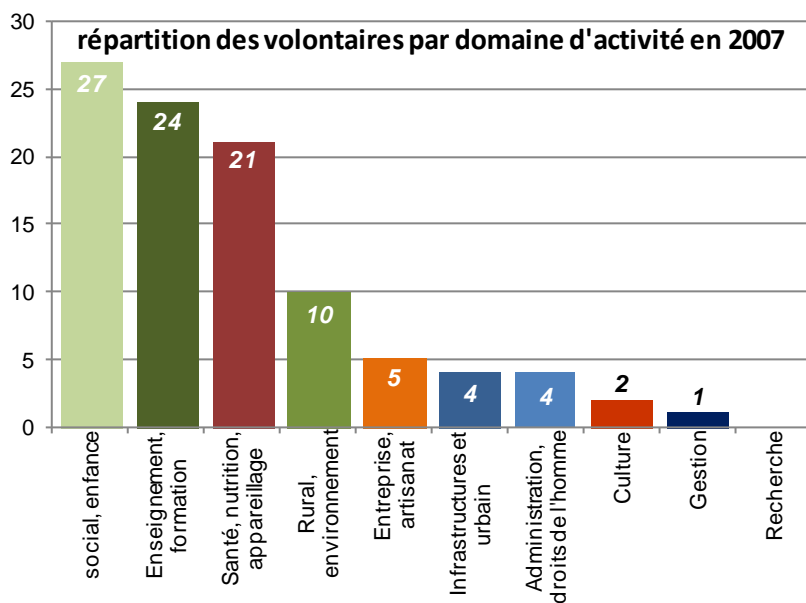
Ces résultats rejoignent les données transmises par Centraider et confirment la tendance mise en exergue dans l'étude sur le Volontariat de Solidarité Internationale menée par le CLONG en 2007.

Les 14 volontaires de l'échantillon sont répartis par pays de la manière suivante :

- * **Afrique** : 8 VSI, dont 1 VIA, 1 volontaire sénior (VEC)
- * **Asie** : 2 VSI
- * **Europe** : 2 SVE



²⁰ http://www.clong-volontariat.org/php/vsi_chiffres.php



Les volontaires interrogés interviennent dans diverses associations et exercent dans des domaines d'activités différents. Si plusieurs VSI soulignent le caractère polyvalent que confère leur statut, le SVE, (à l'image des offres présentées dans la base de données SVE²³), s'engage plus particulièrement dans les domaines liés au social, à la jeunesse et à la citoyenneté.

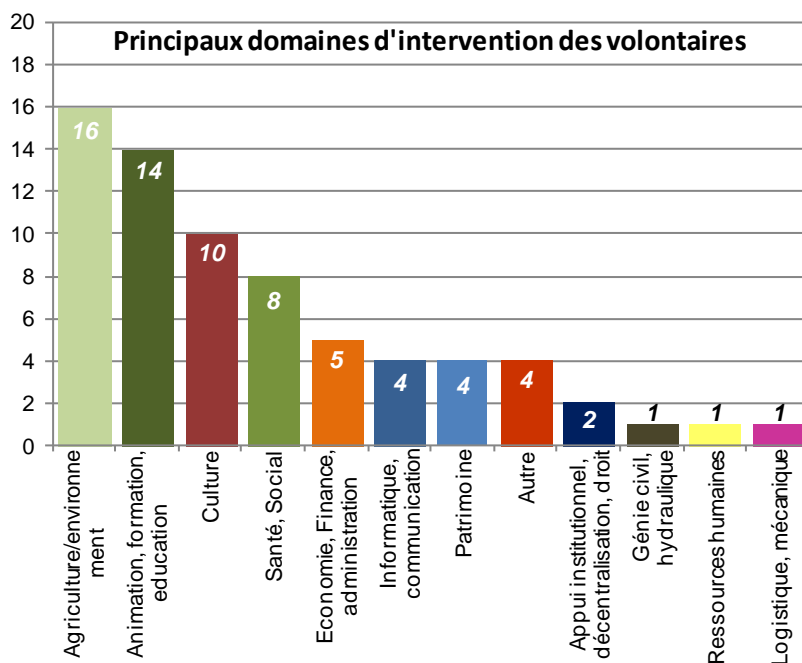
A l'image des résultats publiés par le CLONG-volontariat, les actions des volontaires de la région Centre se concentrent sur l'animation, la formation dans les domaines du social et de la santé.

b. Activités des volontaires²¹

Le graphique ²², présenté ci-dessous, représente la répartition (statistiques nationales) des Volontaires de Solidarité Internationale par domaine d'activité en 2007.

On peut observer que : les domaines du social et de l'enfance ; de l'enseignement et de la formation ; de la santé, de la nutrition et de l'appareillage sont des secteurs privilégiés.

A l'inverse, les activités de gestion et de recherche sont peu représentatives.



2. Profil des Volontaires

Les études conduites dans les régions citées précédemment mettent, toutes les trois en exergue, « un public type » : si le profil des volontaires est différent, quelques tendances se dégagent.

a. Genre : un engagement paritaire

Les études sur le volontariat, préalablement menées dans les autres régions de France, constatent un engagement majoritairement féminin (75% en PACA ou 62% en Aquitaine). En région Centre, on ne peut

²¹ Source fonjep (hors AFVP)

²² http://www.clong-volontariat.org/php/vsi_chiffres.php

²³ http://ec.europa.eu/youth/evs/aod/hei_en.cfm



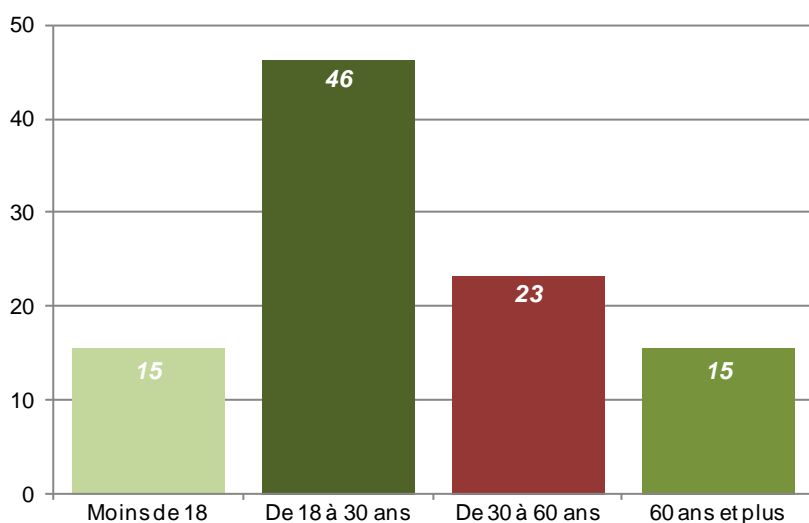
réellement parler d'un engagement au féminin, les différents résultats récoltés au travers des entretiens et documents font note d'un engagement plutôt « paritaire ».

La liste de VSI (groupe d'anciens VSI de la région Centre), le panel d'enquêtés et les données recueillies auprès des structures, nous permettent d'établir des panoramas plutôt concordants sur le sexe des volontaires.

Pour la répartition homme-femmes, même si les femmes sont plus nombreuses dans l'échantillon de volontaires enquêtés (9 pour 5 hommes), pour les données issues de l'échantillon de la liste de VSI et de celles issue des structures d'envoi, on constate que cette répartition est équilibrée. De ce fait, on ne peut certifier que l'engagement en solidarité internationale en région Centre, soit marqué par le genre.

b. Age des volontaires : une majorité de 18/30 ans

Age moyen des VIES intervenant auprès des structures (en %)



La majorité des structures enquêtées interviennent auprès des publics jeunes répondant à des financements spécifiques tels que : VVSI, JSI, Envie d'Agir, régionaux (lycées agricoles, financement de projets jeunes, CRIJ, DRJSCS, Karma...). En ce sens, une grande partie des financements sont utilisés pour et par les jeunes dans un processus pédagogique.

Dans la répartition par classe d'âge, on constate notamment que les 18-30 ans représentent près de la moitié des VIES.

Les 18/30 ans de l'échantillon d'enquêtés, à l'image des données transmises par les structures, sont également fortement représentés : 9 contre 4 entre 30 et 60 ans et 1 de 60 et plus seulement. Néanmoins, l'échelle des âges doit être pondérée, en effet, les 10 VSI du panel enquêté tendent vers une moyenne d'âge entre 25 et 30 ans.

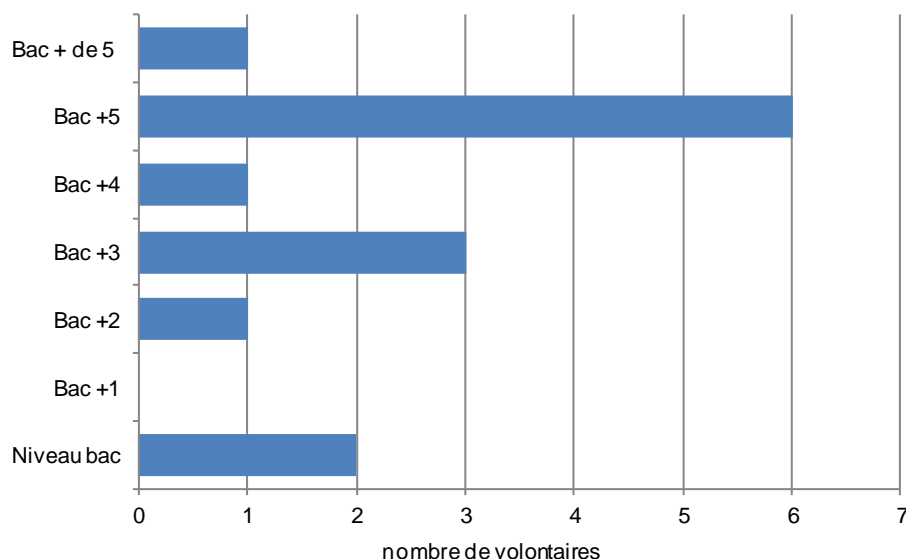
c. Niveaux d'études : des volontaires plutôt diplômés

L'échantillon de 14 volontaires est représentatif de niveaux d'études plutôt élevés. 8 volontaires, en majorité des VSI, sont titulaires d'un master ou d'une thèse.

Les statistiques de l'enquête du CLONG-Volontariat et les études menées en régions (PACA, Rhône Alpes, Aquitaine et Nord pas de Calais) actent de la même tendance.

Aussi, la majorité des volontaires se sont

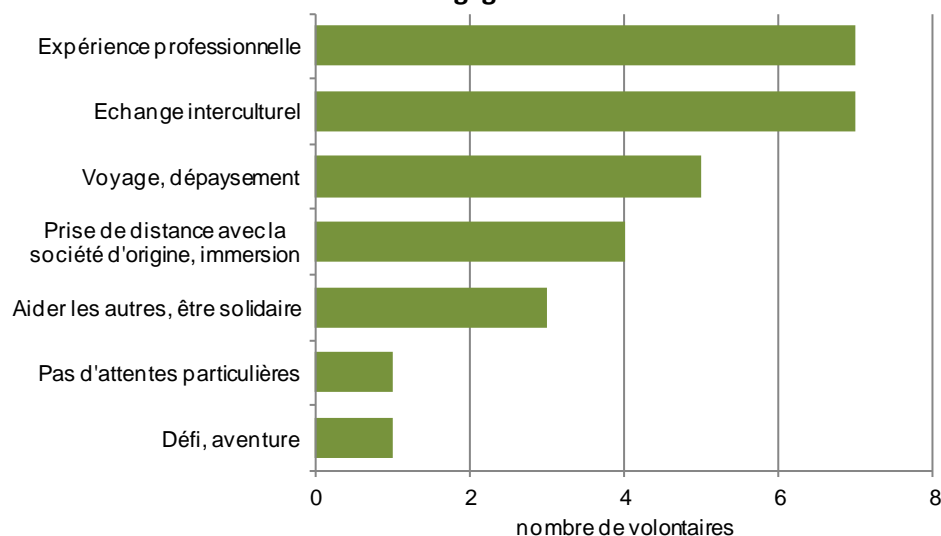
nombre d'années d'études après le BAC



engagés directement ou très peu de temps après leurs études, sans même parfois d'expériences professionnelles : six volontaires se sont engagés entre 0 et 6 mois après la fin de leurs études, cinq entre 1 et 5 ans après.

d. Motivations

principales attentes des volontaires dans leur processus d'engagement



Les motivations, principales attentes des volontaires interrogés, sont nombreuses et diverses : acquérir une expérience professionnelle, l'échange interculturel, le voyage/dépaysement et enfin le désir d'immersion restent les principales raisons évoquées par les enquêtés.

Les éléments recueillis dans les différentes régions et lors de l'étude en région Centre, font acte d'une professionnalisation du volontariat et des acteurs de la solidarité internationale. Les volontaires, en s'engageant dans des missions à

l'étranger, semblent au-delà d'un « vivre autrement », être avant tout à la recherche d'une expérience professionnelle valorisante.

3. A la recherche d'une expérience valorisante : parcours des VSI en région Centre

a. Les « proches » : source d'information privilégiée

Il est important de constater qu'aucun des VSI interrogés n'est passé par les réseaux de solidarité présents en région. Ainsi, l'idée d'un départ éventuel, émerge pour la plupart d'entre eux au travers des rencontres effectuées (très valorisées) durant leur parcours. En sociologie, les socialisations dites « primaires » (famille, institutions, écoles) et « secondaires » (dans le cadre du travail) sont au sens de Emile Durkheim, des éléments importants dans la compréhension des parcours des individus. Ainsi, nous observons, au travers des discours des enquêtés, un désir de départ souvent lié aux pratiques familiales (nombreux voyages, « un oncle missionnaire », des parents engagés dans des associations...). Cet entourage familial et amical devient alors une source importante d'information et d'orientation pour les individus et semble déterminer en partie, d'un point de vue sociologique, un départ en mission internationale. Ainsi, une large majorité des enquêtés se sont dans un premier temps renseignés auprès de collègues, oncles, tantes, amis et parents partis en mission.

Une fois les expériences recueillies, tous ont pris contact avec les ONG par le biais d'Internet pour poser leur candidature. Après avoir déposé leurs candidatures, les futurs volontaires entrent dans une phase de recrutement assez similaire suivant les ONG :

- * Remplir un dossier (propre à chaque ONG), lettre de motivation et CV ;



- * Passer un entretien en face à face, entretien psychologique ;
- * Assister et participer au week-end de formation en vue de la sélection (dans certaines structures telles que le SCD ou la DCC).

Si le volontaire répond aux exigences des ONG, il entre dans une phase « d'attente » (environ 6 mois) avant une proposition et un départ en mission.

Le choix de l'ONG interroge également les représentations et pratiques des individus. En effet, l'attachement aux valeurs catholiques, la pratique d'une religion, la situation familiale, le niveau scolaire semblent en partie influencer les choix associatifs.

Ainsi, d'après les informations recueillies par le biais du panel enquêté, les couples se dirigeront vers les associations valorisant les départs à deux (SCD, DCC) ; les croyants et pratiquants vers les ONG catholiques telles que le SCD, la DCC, les MEP ou encore les Enfants du Mékong...

Dans ce cadre, un des enquêtés, dont l'engagement ne tenait pas à une dimension confessionnelle, se dirigera vers une association qu'il considérera comme plus laïque.

b. Préparer son départ

Dans la loi qui régit le VSI, des temps de formations sont obligatoires : une formation au départ abordant les aspects interculturels, administratifs et logistiques puis une formation au retour, envisagée comme « conclusion, bilan » des expériences vécues et permettant de valoriser les compétences acquises.

Si tous les VSI ont participé aux formations de départ proposées par les ONG, plus de la moitié d'entre eux, souvent pour des raisons professionnelles, n'ont pas été tenus d'assister aux bilans de retour.

Les avis portés sur ces formations au départ sont, dans l'ensemble, plutôt positifs. En revanche, les formations au retour semblent être beaucoup plus mal perçues et sont considérées par les volontaires comme « inutiles ». Ainsi, dans ce groupe de volontaires déçus, 2 profils se dégagent :

- * Ceux qui sont déjà dans une dynamique de recherche d'emploi et n'y trouvent donc pas d'intérêt.
- * Ceux dont la mission de terrain et le retour se sont révélés très difficiles psychologiquement, qui considèrent que la formation ne répond pas à leurs attentes et besoins.

c. Réalités du terrain : l'accompagnement

Lors de sa mission de terrain, le volontaire bénéficie d'un accompagnement double ou tripartite soit : par la structure d'envoi et la structure d'accueil ou dans le cadre d'une convention tripartite, par la structure d'envoi, d'accueil et la structure « portée ». Ce suivi est réalisé par mail ou téléphone (environ tous les mois) et au travers de visites de terrain (en moyenne 1 par an). Ce suivi, est décrit comme « indispensable » par tous les volontaires « à condition qu'il soit bien réalisé... » (d'après certains volontaires). Néanmoins, il permet de maintenir un contact permanent relativement apprécié par les volontaires lors « du coup de blues des 6 mois » (évoqué par près de la moitié des enquêtés).



Tous les enquêtés ont relevé l'importance de la présence d'autres volontaires sur le terrain. En effet, voir, connaître, échanger avec d'autres volontaires soumis aux mêmes conditions de travail est décrit comme un soutien « nécessaire » pour les individus.

Si les volontaires sont suivis et sont guidés par une fiche de mission déterminée en amont avec la structure d'accueil et d'envoi, les réalités du terrain sont parfois difficiles : une mission non reconnue et cachée aux autorités locales ; des mésententes au sein des structures d'accueil ; une intégration difficile... font émerger un questionnement autour du suivi et des missions qui leurs ont été confiées.

d. Envisager le retour

Tous les volontaires du panel se sont posés ou se posent la même question : Comment valoriser cette expérience ? Si une majorité d'entre eux ont immédiatement réintégré le monde du travail sans difficultés, d'autres marqués par leurs missions ou voulant intégrer le monde de la solidarité internationale font face à de nombreux freins dans leur réinsertion.

Si les volontaires s'accordent à dire que leur fort niveau de responsabilité leur a offert la possibilité de développer leur savoir-faire, leur savoir-être et leurs savoirs, tous craignent la confrontation de leurs expériences auprès des employeurs notamment dans le monde de l'entreprise.

Si nous avons abordé précédemment, la nécessité pour les VSI du panel d'enquêtés, d'échanger avec d'autres volontaires sur le terrain, la constitution d'une association et d'un groupe « informel » d'anciens volontaires en région Centre s'inscrit dans une dynamique intéressante et nous invite à émettre plusieurs hypothèses:

- * Rencontrer, échanger avec d'autres volontaires pour mieux « gérer » son retour ;
- * Se constituer en groupe, association pour inscrire sa spécificité ;
- * Parler de son expérience permet de faciliter le retour de mission ;
- * Raconter, échanger pour valoriser son engagement.

Contrairement aux VSI, les VIEch et VEC rencontrés en région Centre, sont tenus d'organiser des temps de rencontres, conférences, débats ou encore bilans de leur expérience. Ces moments informels, sont ancrés dans un processus de valorisation de leur expérience et permettent ainsi aux bénévoles et volontaires de partager leur ressenti.



Carte d'identité des volontaires en région Centre

✿ *Principaux résultats du groupe de volontaires interrogés, ce sont en majorité :*

- *des VSI ;*
- *agés de 18 à 30 ans ;*
- *plutôt diplômés ;*
- *intervenues sur le continent africain dans divers domaines tels que le social, la santé, la formation, l'éducation ou l'animation.*

✿ *Ils souhaitent, pour la plupart, acquérir une expérience professionnelle, participer à un échange interculturel, voyager/ s'immerger dans une autre culture.*

✿ *Dans le parcours des VSI on remarque que :*

- *les « proches » sont des sources d'information privilégiée ;*
- *la plupart choisissent une ONG en fonction de leurs valeurs ou situation matrimoniale ;*
- *les formations au retour de mission ne semblent pas être adaptées aux volontaires ;*
- *une dynamique intéressante de constitution de réseaux (formels ou non) d'anciens volontaires est présente en région Centre.*



C. Spécificités régionales

Les différentes analyses réalisées à partir des résultats recueillis nous amènent à faire ressortir des éléments et actions qui semblent spécifiques à la région Centre. Ces diverses actions font actes d'un dynamisme particulier en région :

* La formation et la valorisation du volontariat : la plate forme SignAll

Un tutorat obligatoire mis en place au travers du « Youthpass » (outil formel de valorisation des compétences acquises dans le cadre du PEJA²⁴), comme « *élément primordial* ».

Les volontaires bénéficient de formations internes dispensées par leurs structures d'accueil.

* L'information et la communication des VIES : le CRIJ

Le CRIJ, Centre Régional Information Jeunesse, organise tout au long de l'année **des temps d'informations sur les différentes formes de volontariats.**

* L'envoi de VSI et congés de solidarité : le Conseil régional du Centre et le Conseil général du Cher

Le Conseil régional du Centre, dans le cadre de ses engagements à l'international, travaille conjointement avec France Volontaires dans l'envoi de VSI. **En 2010, 9 VSI se sont rendus sur les zones de coopération prioritaires.**

Le Conseil général du Cher, en partenariat avec Planète Urgence et France Volontaires, a mené **2 expériences de congés de solidarité en 2008 et 2009.** En vue de son amélioration, ces 2 expériences sont actuellement en cours d'évaluation. La Région Centre lance actuellement un tel dispositif en partenariat avec France Volontaires.

* L'existence d'un groupe « informel » et d'une association d'anciens VSI

Près de **200 VSI se sont regroupés en région** pour former un groupe d'anciens volontaires.

A la lumière de ces spécificités régionales et des difficultés ou attentes exprimées nous tenterons d'émettre quelques pistes de travail sous forme de recommandations.

²⁴ Programme Européen Jeunesse en Action



IV. Recommandations

Les difficultés et attentes exprimées par les structures et volontaires nous permettent d'envisager quelques pistes de réflexion.

A. Difficultés et attentes identifiées

L'analyse des données recueillies nous a permis d'identifier les difficultés exprimées par les structures et les volontaires :

✧ Pour les structures d'information et d'orientation :

Certaines structures, non spécialistes de l'information jeunesse, font remarquer la difficulté, face aux nombreux dispositifs du volontariat, à trouver et retranscrire de manière fidèle les informations et diverses possibilités de départs.

✧ Pour les structures d'accueil et d'envoi de volontaires :

- ✧ Des difficultés à financer l'accueil et l'envoi de volontaires ;
- ✧ Des difficultés administratives, notamment dans l'obtention de visas ;
- ✧ Des difficultés liées à la prise en compte des risques sécuritaires (notamment en Afrique de l'Ouest) ;
- ✧ Des difficultés logistiques : temps accordé aux questions de mobilité sur place.

✧ Pour les Volontaires :

- ✧ Des difficultés à valoriser l'expérience en volontariat ;
- ✧ Des difficultés au retour de mission ;
- ✧ Des difficultés dans l'accompagnement notamment au travers des formations ;
- ✧ Des difficultés financières dans le cadre des diverses missions bénévoles ou VSI.



B. Pistes de travail

L'examen des difficultés exprimées par les structures et les volontaires nous amènent à envisager quelques pistes de travail en région:

* Appuyer l'accompagnement des VSI

Sur le modèle du « Youthpass » créer un outil de valorisation de l'expérience et des compétences pour les volontaires.

* Organiser des journées d'information sur le volontariat à destination des collectivités territoriales.

La ville de Blois a exprimé son intérêt pour la question du volontariat. A l'image des initiatives du Conseil régional du Centre et du Conseil général du Cher, il semble intéressant d'informer les collectivités sur les dispositifs qui peuvent être mis en place dans le cadre de leurs engagements à l'international.

* Créer un partenariat entre le groupe et l'association de VSI dans le cadre du dispositif FAIVE pour renforcer la valorisation des engagements sur le territoire :

« Par la création du dispositif FAIVE, France Volontaires souhaite accompagner en France les structures associatives qui contribuent à donner plus de visibilité et de reconnaissance aux différentes formes d'engagement de volontariat à l'international.

- * Globalement, le dispositif FAIVE doit concourir à l'atteinte des objectifs suivants :
- * promouvoir la reconnaissance des apports des engagements de VIES pour la société,
- * accompagner les acteurs dans leurs initiatives en matière de valorisation des engagements de VIES.

L'architecture du FAIVE se décline différemment selon les formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Cette structuration ciblée doit ainsi pouvoir répondre aux enjeux qui se posent pour chaque famille d'acteurs. Le dispositif tel que présenté en 2011 pourra être amené à évoluer en fonction des dynamiques observées durant cette première année de mise en œuvre. »²⁵

Dans le cadre du dispositif FAIVE, il semble intéressant que les volontaires désireux de témoigner à propos de leurs expériences puissent participer aux actions de communications en région.

Aussi, le CRIJ, au travers de son expertise du SVE, de la jeunesse et des dispositifs liés au VIES, apparaît comme une structure « référente » dans la communication et l'information en région Centre.

²⁵ <http://www.france-volontaires.org/-Le-dispositif-FAIVE-.html>



CONCLUSION

Cette enquête sur les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) a été réalisée afin de mieux appréhender les dynamiques existantes en région Centre. Si elle n'a pas vocation à offrir une vision exhaustive des initiatives régionales, elle permet néanmoins, au travers des discours des enquêtés, de faire émerger quelques réflexions.

A l'image de ses multiples formes, le volontariat en région Centre a de multiples visages : bénévoles, VIA, VIE, VSI, SVE... Néanmoins, certaines formes de volontariats, tel que le SVE, organisé et formalisé au travers de la plateforme SignAll, fait acte d'un réel dynamisme dans la promotion et l'appui aux jeunes désireux de vivre une expérience en Europe.

Les engagements des collectivités territoriales confirment également la volonté politique des élus à valoriser et promouvoir l'engagement dans le cadre de leurs dispositifs internationaux ou leurs projets de coopération décentralisée.

L'association et le groupe des anciens VSI, apparaissent également comme un des éléments faisant acte d'un dynamisme régional, autour de la question de l'engagement. Si aujourd'hui, les anciens VSI se regroupent « entre eux », ils apparaissent comme un groupe « ressources » dans l'information et la communication sur les VIES.

Les différents entretiens ont également permis de découvrir ou redécouvrir des structures locales et ainsi participer à la valorisation de leurs initiatives.

Pour conclure, l'étude sur les VIES en région Centre intègre pleinement, au-delà des statuts, une dimension commune aux acteurs : l'engagement.



